

Affaires

Télex

> Le groupe néerlandais ICTS vient d'être cédé en LBO par la société Fraport AG (Frankfurt Airport Services Worldwide) au profit de fonds d'investissement gérés par Deutsche Beteiligung. ICTS, leader de services de sécurité pour l'aviation et les transports, a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires supérieur à 300 millions d'euros. **Freshfields Bruckhaus Deringer** à Francfort conseillait la société Fraport. **Lovells** à Amsterdam représentait Deutsch Beteiligung. **Wilinski Scotto & Associés** conseillait le management avec **Lionel Scotto le Massese** et **Serge Wilinski** assistés d'**Isabelle Cheradame, Claire Benier, Tristan Audouard** et **Caroline Lan**.

> Le Groupe espagnol CAF a pris une participation majoritaire dans le capital de la société française CFD Bagnères, auprès de la Compagnie des Chemins de fer Départementaux. CAF (Construcciones y Auxiliars de Ferrocarriles) est le leader espagnol dans la construction de matériel ferroviaire. Cette acquisition devrait lui permettre de prendre pied sur le territoire français. **Field Fisher Waterhouse** conseillait le groupe espagnol avec **Philippe Netto, Mario Celaya** et **Caroline Petit**. Le cabinet **RBM Avocats** conseillait CFD Bagnères avec **Marta Bosch Bessa**.

> Le Groupe SQLI a annoncé la constitution d'une joint-venture avec la société anglaise Xype, le GEIE Xype-SQLI, afin de renforcer leur capacité d'accompagnement auprès du groupe EADS. SQLI est le leader français du conseil et des services e-business. Xype est spécialisée dans les services autour d'outils de CAO, PLM et PDM. **Latournerie Wolfrom** conseillait SQLI avec **Christian Wolfrom** et **Claire Langelier**. **Simmons & Simmons** conseillait Xype avec **Christian Taylor** et **Nadia Nevzi**.

Davis Polk, Darrois, Bredin, et Linklaters sur la cession des actions Eiffage par Sacyr

Le groupe espagnol de BTP Sacyr Vallehermoso a indiqué, le 17 avril, avoir conclu la vente de sa part de 33,32 % dans le français Eiffage pour un montant de 1,92 milliard d'euros, soit un prix unitaire 62 euros par action, le niveau d'entrée au capital. Sacyr en demandait initialement 63 euros. Cette opération met un terme à une bataille boursière et judiciaire qui l'oppose au groupe français depuis près de deux ans (LJA n° 877). La semaine précédente, le groupe espagnol avait annoncé qu'il allait céder « dans les meilleurs délais » sa participa-

tion dans Eiffage à des « investisseurs institutionnels français agréés » par son rival français. La Caisse des dépôts reprend 10,9 % du capital et monte à hauteur de 19,46 % dans Eiffage. Groupama a acquis 3 % des titres aux côtés de CNP Assurances, AGF, AXA et BNP Paribas. **Davis Polk & Wardwell** conseillait Sacyr avec **Georges Terrier, Christophe Perchet** et **Loïc Henriot**. **Darrois Villey Maillot Brochier** conseillait également l'espagnol avec **Jean-Michel Darrois** et **Hervé Pisani** assistés de **Fabrice Veverka**.

Bredin Prat conseillait Eiffage avec **Sylvie Morabia, Eric Dezeuze** et **Patrick Dziewolski** accompagnés de **Sophie Cornette de Saint Cyr, Mathilde Grivois** et **Laëtitia Chekroun**. **Linklaters** conseillait la Caisse des dépôts une équipe dirigée par **Thierry Vassogne** et **Bertrand Cardi** accompagnés de **Olivier Huyghues-Despointes, Thomas Meli** (corporate) ainsi qu'**Arnaud de La Cotardière** et **Kiril Bougartchev** accompagnés d'**Emmanuel Moyne**, counsel, **Jean-Charles Jaïs** et **Laetitia Fayon** (contentieux).

Freshfields conseille la caisse des dépôts dans le cadre de la passation d'un marché de services

La Caisse des dépôts (direction des fonds d'épargne) a lancé un appel d'offres restreint de niveau communautaire dans le cadre de la passation d'un marché de services aux fins de mandater un conseil pour la sélection de fonds de capital-investissement. À l'issue de la procédure de passation, le marché a été attribué à la société de gestion Fondinvest Capital. Le programme d'investissement porte sur une enveloppe de 400 millions d'euros à engager sur une période initiale de quatre ans sur les marchés primaire et secondaire. Ce programme devra être engagé selon les orientations générales fixées par la Caisse des dépôts en prenant notamment en compte le respect des principes de développement durable et de responsabilité sociale de l'entreprise.

Freshfields Bruckhaus Deringer conseillait la Caisse des dépôts avec **Jean-Claude Cotoni** accompagné d'**Armelle Casalis** pour les aspects contractuels, et **Vincent Brenot** et **Agnès Macaire** pour les aspects de droit public.

Teissonnière Sardain et DS Avocats sur le litige Mediastay / Française des Jeux

Opposée depuis de longs mois à la Française des Jeux, qui lui reprochait notamment l'utilisation du signe « Loto », la société Mediastay, leader des jeux gratuits sur internet, vient de voir sa marque « Kingoloto » autorisée par la cour d'appel de Paris. Cette décision a été rendue à la suite d'une procédure d'opposition devant le directeur de l'INPI et d'une procédure d'arbitrage devant l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle.

Elle permet à Mediastay d'utiliser les noms « Kingoloto » et « Bananalotto » pour promouvoir ses jeux en ligne.

Teissonnière Sardain Chevê avec **Guillaume Teissonnière** conseillait Mediastay. **DS Avocats** avec **Claire Bertheux Scotte** conseillait La Française des Jeux.

White & Case sur le financement pour 1 milliard d'une usine en Algérie

La société Sorfert Algeria, une joint venture à 51/49 entre Orascom Construction Industries (OCI) et Sonatrach, société nationale de gaz et de pétrole algérienne, a financé, à hauteur de 1,1 milliard d'euros, la construction d'une usine d'engrais à base d'azote en Algérie. Le financement du projet, signé le 14 avril 2008, porte sur quinze ans, incluant la phase de construction de l'usine estimée à trois ans environ. L'arrangeur et mandataire principal est la Banque extérieure d'Algérie aux côtés de la Banque nationale d'Algérie, la CNEP Banque, la Banque de développement local et le Crédit populaire d'Algérie.

Maîtres Bouchemla et Belarif conseillaient les banques algériennes. **White & Case** Paris et Londres conseillait Sorfert avec une équipe dirigée à Paris par **Paule Biensan** et composée d'**Henri-Joseph Tremolet de Villers**, counsel, **Marianna Sedefian, Marie-Cécile Rieu** et **Imène Boukadoum**.

White & Case conseillait également Sorfert dans le cadre du contrat d'Ingénierie/Achats/Construction (IAC), conclu avec Uhde GmbH, leader mondial de la technologie de production d'urée, et OCI Algérie, la filiale algérienne construction d'OCI avec **Andrew McDougall**, à Paris, et **Ellis Baker**, à Londres.